SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

DATE: Mercredi 5 septembre 2018

HEURE: 8 h 00

LIEU: Salle des comités, bureaux de la MRC de Memphrémagog

À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jacques Demers, préfet

Vicki-May Hamm, préfète suppléante, Magog

Vincent Gérin, Ayer's Cliff Patrick Leblond, Stukely-Sud

Lisette Maillé, Austin

Martin Primeau, Canton de Hatley

également présente : Alexandra Roy, chargée de projets

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture et présences
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Lecture, si demandé, et adoption des procès-verbaux 1^{er} août et 15 août 2018
- **4.** Affaires découlant des procès-verbaux 1^{er} août et 15 août 2018

5. ÉVALUATION

Rapport sur la tenue à jour des rôles

6. AMÉNAGEMENT

- ♦ Rapport d'activités
- Avis de conformité : modification à des plans ou règlements d'urbanisme locaux :
 - Magog: Règl. 2673-2018, 2679-2018 et 2683-2018
 - Stanstead : Règl. 2012-URB-02-07
 - Sainte-Catherine-de-Hatley : Règl. 2018-505 (le cas échéant)
- ◆ Résolution : Retrait de la mise en cause de la MRC de Memphrémagog – Dossier 450-17-007103-188

7. DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ♦ Rapport d'activités
- Moule zébrée : plan d'action
- Acquisition de connaissances sur les eaux souterraines dans la région de l'Estrie
- Conscience Urbaine

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- ♦ Sécurité incendie
 - Rapport d'activités
- Protection policière SQ
 - Rapport d'activités

9. ADMINISTRATION

- Comptes à payer
- Centre administratif / Déneigement
- ♦ Nomination des auditeurs 2018
- Amende / Fosse Broadbent
- ◆ Embauche technicienne comptable
- ♦ Manuel des employés
- Correspondance
- Ateliers de travail
- Communications
 - Formation sur les relations avec les médias

- ♦ Divers
 - Date des élections municipales
 - Formation PÉPINES

10. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

♦ Dossiers économiques

Volet tourisme

- Rapport d'activités
- Dossier Vélo

Volet économique

- Rapport d'activités
- Recommandations du CIC / Entérinement / FTIC
- ♦ Dossiers culturels
 - Rapport d'activités
- Dossiers Fonds de développement des territoires (Ruralité)
 - Rapport d'activités
- Transport collectif
 - Rapport d'activités
 - Appui à un dépôt de projet au PADTC
- ♦ Développement social
 - Rapport d'activités

11. AFFAIRES NOUVELLES

• Prochaine séance du comité administratif

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

OUVERTURE ET PRÉSENCES

Le préfet, Jacques Demers, souhaite la bienvenue aux membres du comité administratif, puis il procède à l'appel des présences.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU 334-18 ET RÉSOLU

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1er ET DU 15 AOÛT 2018

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ 335-18 ET RÉSOLU

Que les procès-verbaux des séances du 1^{er} et du 15 août 2018 soient adoptés tel qu'ils ont été rédigés.

ADOPTÉ

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX – 1er AOÛT ET 15 AOÛT 2018

Aucun autre item n'est discuté.

ÉVALUATION

RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR

L'évaluateur Jean-Pierre Cadrin dépose le rapport de tenue à jour des rôles d'évaluation pour le mois d'août 2018. Il en explique le contenu brièvement. Puis, il dépose et présente le tableau des demandes de révision traitées par le service d'évaluation. La majorité des propriétaires ont été contactés et des ententes sont en négociation.

En suivi aux récentes discussions tenues au sujet de la mise en conservation de propriétés privées et des exemptions de taxes qui en découlent, M. Cadrin explique travailler avec un spécialiste en fiscalité municipale afin d'évaluer les différentes options de compensation prévues par la Loi.

AMÉNAGEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La chargée de projets, Mélanie Desautels, présente le rapport d'activités. Elle revient sur l'événement La journée Vraiment agro qui a eu lieu le 23 août. Elle mentionne qu'une douzaine de producteurs ont été mis en vedette dans le menu du souper et que, pour une première fois, il y avait davantage de participants externes au milieu municipal qu'en provenance de ce dernier.

Un projet de modification du schéma d'aménagement sera préparé prochainement. Cette modification devrait concerner différents éléments, dont le périmètre d'urbanisation de Bolton-Est, l'utilisation de pieux pour les bâtiments, les aires de protection des héronnières et les dispositions concernant l'abattage d'arbres.

Madame Desautels indique que la planification pour la révision du schéma d'aménagement sera déposée lors du prochain conseil. L'objectif est de finaliser la démarche pour le printemps 2021.

AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT / PLAN D'URBANISME LOCAL MAGOG

Règlement 2673-2018

L'étude de ce règlement est reportée à une prochaine séance du présent comité.

Règlement 2679-2018

336-18

ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné le règlement numéro 2679-2018 de la Ville de Magog, modifiant le règlement sur les conditions d'émission de permis de construire le numéro 2370-2010;

ATTENDU qu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN ET RÉSOLU

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog approuve le règlement numéro 2679-2018 de la Ville de Magog puisqu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire (article 137.3, LAU).

ADOPTÉ

Règlement 2683-2018

Ce règlement n'est pas soumis à un avis de conformité au schéma d'aménagement de la MRC.

AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT / PLAN D'URBANISME LOCAL STANSTEAD

Règlement 2012-URB-02-07

ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné le règlement numéro 2012-URB-02-07 de la Ville de Stanstead, modifiant le règlement de zonage numéro 2012-URB-02;

ATTENDU qu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PATRICK LEBLOND ET RÉSOLU

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog approuve le règlement numéro 2012-URB-02-07 de la Ville de Stanstead puisqu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire (article 137.3, LAU).

ADOPTÉ

AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT / PLAN D'URBANISME LOCAL SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY

Règlement 2018-505

337-18

338-18

ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné le règlement numéro 2018-505 de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, modifiant le règlement de zonage numéro 90-256;

ATTENDU qu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM ET RÉSOLU

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog approuve le règlement numéro 2018-505 de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley puisqu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire (article 137.3, LAU).

ADOPTÉ

RÉSOLUTION: MANDAT - DOSSIER 450-17-007-103-188

Considérant que la MRC de Memphrémagog est mise en cause dans une demande introductive d'instance en jugement déclaratoire, en révision judiciaire et en dommages dans le dossier numéro 450-17-007103-188 (François Martel et Kathleen Blais c. Procureur Général du Québec);

Considérant que les demandeurs requièrent que la Cour détermine la « ligne des hautes eaux » du lac Massawippi selon le niveau de 161,29 m.

Considérant que le schéma d'aménagement de la MRC de Memphrémagog n'indique pas de cote pour la « ligne des hautes eaux » du lac Massawippi;

Considérant que le schéma d'aménagement de la MRC de Memphrémagog est conforme à la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* pour la méthode de délimitation de la « ligne des hautes eaux »;

Considérant que la MRC de Memphrémagog pourra modifier son schéma d'aménagement pour intégrer un niveau de la « ligne des hautes eaux » le cas échéant;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU 339-18 ET RÉSOLU

De mandater le procureur Me Stéphane Reynolds afin d'indiquer au tribunal et aux autres parties que la MRC n'entend faire aucune représentation ni intervention relativement à la demande introductive d'instance en jugement déposé à la Cour Supérieure dans le dossier portant le numéro 450-17-007-103-188, et ce, compte tenu des conclusions actuelles qui ne comportent aucune obligation pour la MRC. La MRC acceptera la décision du tribunal si ce dernier décidait de fixer par jugement la ligne des hautes eaux à être appliquée pour le lac Massawippi.

ADOPTÉ

DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La chargée de projets, Mélanie Desautels informe les membres du comité que le MDDELCC a fait parvenir une lettre concernant la révision du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). La MRC devra adopter un projet de PGMR au plus tard le 30 janvier 2019. Il sera essentiel pour la MRC d'avoir complété la révision de son PGMR au plus tard le 30 janvier 2021 pour que les municipalités puissent bénéficier du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles*. Elle indique également qu'une rencontre concernant l'utilisation de sacs compostables dans la collecte des matières organiques a eu lieu avec la RIGDSC. Les discussions sont toujours en cours et différentes pistes de solution sont envisagées.

La coordonnatrice de projet Alexandra Roy présente la suite du rapport d'activités. Elle mentionne qu'un citoyen a invité la MRC à organiser un débat public sur l'environnement en vue des élections provinciales du 1^{er} octobre prochain. La conseillère Vicki-May Hamm propose d'inviter le citoyen à transmettre ses préoccupations à la directrice de la Chambre de commerce et d'industries Magog-Orford, qui organise un débat entre les candidats régionaux le 17 septembre prochain. HEC Montréal organise une activité sur le thème de l'environnement, le 6 septembre.

Une rencontre a eu lieu entre des représentants de la municipalité d'Ogden, de la GRC et du MFFP au sujet de la réserve Dunn. Les différentes options de conservation et de gestion du territoire ont été discutées.

Le lancement de la campagne nationale de sensibilisation « suivez la vague », inspirée du projet de la MRC, aura lieu le 6 septembre à Montréal.

Une rencontre a eu lieu lundi matin avec la ministre Marie-Claude Bibeau et une représentante du député Denis Paradis, afin de présenter le dossier du site d'enfouissement de Coventry, au Vermont. Tous ont convenu de l'importance de faire reconnaître le lac Memphrémagog comme réservoir d'eau potable, bien qu'aucune prise d'eau publique ne soit située du côté américain du lac. Des démarches politiques seront menées par les députés fédéraux.

La conseillère Lisette Maillé explique qu'une recherche d'information sera effectuée par la MRC pour évaluer l'efficacité des sites de vidange des eaux usées des embarcations de plaisance. Au besoin, de nouveaux services pourraient être envisagés.

MOULE ZÉBRÉE: PLAN D'ACTION

Mme Roy dépose le plan d'action préparé par la table de concertation, mise sur pied par la MRC. La prochaine rencontre est prévue le 19 septembre.

ACQUISITION DE CONNAISSANCES SUR LES EAUX SOUTERRAINES DANS LA RÉGION DE L'ESTRIE

Considérant que l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) ont développé un projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) dans la région de l'Estrie;

Considérant que le budget de réalisation du projet repose principalement sur une subvention de 1,5 M\$ du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), dans le cadre du *Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) du Québec*:

Considérant que la MRC a transmis une lettre d'appui le 6 décembre 2017 afin de compléter le dossier de candidature;

Considérant que toutes les MRC de l'Estrie ont confirmé leur participation, pour un montant équivalent à 15% de la subvention du MDDELCC, soit 112 500 \$ (7,5%) en contribution monétaire et 112 500 \$ (7,5%) en nature;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ ET RÉSOLU

340-18

De confirmer la participation de la MRC au projet, pour une contribution en argent de 6 250 \$, à même le budget du CCDD, ainsi qu'une participation équivalente en ressources humaines, soit un total de 12 500 \$ par année, et ce, pour les trois ans que durera le projet;

D'autoriser le secrétaire-trésorier à signer l'entente prévue à cet effet.

ADOPTÉ

CONSCIENCE URBAINE

Mme Roy présente une proposition transmise par Déline Petrone, architecte paysagiste, qui invite la MRC et ses municipalités à obtenir la certification « Ami des monarques ». Puis, les membres conviennent de ce qui suit :

Considérant que l'équipe de Conscience urbaine travaille sur un projet de Grand paysage (Land Art) au mont Orford;

Considérant que l'entreprise a sollicité l'appui de la MRC pour encourager les 17 municipalités à entreprendre la démarche « Ami des monarques » afin de favoriser la création d'écosystèmes attrayants pour les pollinisateurs;

Considérant que la MRC de Memphrémagog réalise déjà plusieurs actions prévues par la Fondation David Suzuki;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN 341-18 ET RÉSOLU

De confirmer l'appui de la MRC au projet de Grand paysage / Land Art au mont Orford;

De déployer les initiatives nécessaires pour devenir une MRC « Amie des monarques »;

D'inviter les municipalités à mettre en place différentes actions prévues par la Fondation David Suzuki.

ADOPTÉ

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SÉCURITÉ INCENDIE

Rapport d'activités

Le président du comité de sécurité incendie, le conseiller Martin Primeau, mentionne qu'une rencontre a eu lieu dernièrement à Québec au sujet du transfert des services 911 vers la centrale de CAUCA. La préparation du contrat de service se poursuit.

PROTECTION POLICIÈRE - SQ

Rapport d'activités

En l'absence du directeur général, la responsable des finances présente le rapport d'activités. Il est convenu de mettre sur pied un comité ad hoc, dont le mandat exact sera défini par le CSP, afin de proposer une harmonisation des règlements municipaux relatifs à la consommation de marijuana dans les lieux publics. Il est convenu de nommer les membres de ce comité lors de la prochaine séance du conseil. La conseillère Vicki-May Hamm mentionne que la Ville de Magog est déjà bien avancée dans ses démarches, et que le travail pourra être partagé avec le comité et les autres municipalités. Le conseiller Martin Primeau explique que les policiers et pompiers doivent se doter d'une politique, tel que prévu aux normes du travail.

Le préfet explique que la MRC de Brome-Missisquoi étudie actuellement la possibilité d'utiliser les services de la police de Bromont pour desservir tout le territoire. Il sera intéressant de suivre ce dossier, puisque si le gouvernement autorise une telle entente de services, la MRC de Memphrémagog pourrait éventuellement évaluer la possibilité d'être entièrement patrouillée par la Régie.

ADMINISTRATION

COMPTES À PAYER

Les membres du comité reçoivent un état des revenus et dépenses pour la période du 1^{er} août au 5 septembre 2018. Puis, la responsable des finances soumet la liste des comptes à payer et en présente le contenu.

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PATRICK LEBLOND 342-18 ET RÉSOLU

De ratifier la liste des comptes ci-jointe, à savoir :

Frais de déplacements et de représentation	2 876,51 \$
S.E.C. Aires de service Québec	5 892,47 \$
Société Canadienne des Postes	367,92 \$
Létourneau marine.com	1 140,50 \$
Association des marchés publics du Qc	301,34 \$
Matériaux Magog-Orford	29,27 \$
GSC Communications Inc	409,26 \$
Transport au foyer	2 052,50 \$
Icimédias	272,95 \$
APDEQ (association des profess	1 144,00 \$
Lettrage de l'Estrie	112,68 \$
Matériaux Magog-Orford	160,90 \$
Marc Langlois	554,74 \$
Kanatakhatius Meunier	562,50 \$
Viviane Gendron	30,00 \$
Ministre des Finances	350,00 \$
Marina Le Merry Club	1 181,41 \$
Taxi Magog Orford inc.	5 478,33 \$
Central Taxi	3 880,87 \$
Visa Desjardins	3 382,74 \$

Cogeco Connexion inc.	547,84 \$
Ministère de la Justice	19 472,57 \$
Les Produits SANY Inc.	17,60 \$
Xerox Canada Itée	132,48 \$
Sherbrooke Record Ltd	178,21 \$
Ville de Magog	1 713,82 \$
CPA Ordre des comptables	1 730,37 \$
Câble Axion Digitel inc.	295,47 \$
Xerox Canada Itée	12,89 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	4 599,00 \$
MÉGABURO	592,83 \$
La Fête des Vendanges	527,51 \$
Marina Le Merry Club	382,75 \$
Régie incendie Memphrémagog Est	1 387,75 \$
Rogers Sans-fil Inc.	35,82 \$
Vanessa Cournoyer-Cyr	630,00 \$
Ministre des Finances	390,00 \$
Novicom 2000 Inc	91,92 \$
Entretien Sublime	2 042,00 \$
ADGMRCQ	459,90 \$
BRIO ressources humaines Inc.	1 000,00 \$
Groupe Ultima Inc.	5 826,00 \$
Bell Mobilité	221,25 \$
Icimédias	805,28 \$
Bell Mobilité Inc.	59,19 \$
Caisse Desjardins Lac-Memphrémagog	1 500,00 \$
Ville de Magog	264,44 \$
Municipalité d'Austin	4 739,50 \$
Conseil Régional de L'Environnement	3 520,54 \$
Groupe EnvironeX	3 148,02 \$
Marina Le Merry Club	462,23 \$
Les promenades de l'Estrie Inc	12 468,70 \$
Standish	45,99 \$
AGC Serrurier 2010 Inc.	87,38 \$
Létourneau marine.com	917,55 \$
Camille Millette	500,00 \$
Imprimerie Plus Estrie	99,12 \$
Aide Phelps	3 712,00 \$
IGA Extra Gazaille	71,19 \$
Orford Musique	1 791,80 \$
Carrefour Québec international	1 149,75 \$
Communication Plus	68,98 \$
Taxi Magog Orford inc.	9 759,17 \$
Pépinière du Grand Ben inc.	470,25 \$
Association pour la protection du Lac Brompton	7 150,00 \$
inc Conseil local du Patrimoine d'Ogden	1 350,00 \$
Jérémie Isabelle	158,21 \$
Alliance de l'industrie touristique du Québec	979,15 \$
Webtel	563,38 \$
BRIO ressources humaines Inc.	6 346,62 \$
PGE Pro Gestion Estrie	1 086,51 \$
Anne-Marie Fortin-Perron	30,00 \$
Xerox Canada Itée	237,56 \$
Esri Canada Itd	3 276,79 \$
Transport au foyer	2 216,70 \$
Centre de formation Éric Langevin inc.	19,40 \$
Zama da tamanan End Edilgami III.	. σ, το ψ

141 524,27 \$

Société d'habitation

(au 5 septembre 2018) PAD PRR Pierre Laliberté

43 295,47 \$ 0,00 \$ 4 130,77 \$

CENTRE ADMINISTRATIF / DÉNEIGEMENT

Considérant qu'à l'hiver 2017-2018, la MRC de Memphrémagog a utilisé les services de la firme Excavation St-Pierre, dont le siège social est situé au 583 rue St-Pierre, à Magog, et représentée par M. Roger St-Pierre, pour le contrat de déneigement du centre administratif de la MRC et que la MRC a été satisfaite des services fournis par cet entrepreneur;

Considérant que l'entrepreneur a transmis une soumission le 22 août dernier pour la saison hivernale 2018-2019;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM 343-18 ET RÉSOLU

D'octroyer le contrat pour le déneigement du centre administratif de la MRC pour l'année 2018-2019 à Excavation St-Pierre, pour un montant de 3 500 \$ PLUS TAXES, le tout tel que précisé dans la soumission reçue le 22 août 2018.

ADOPTÉ

NOMINATION DES AUDITEURS 2018

Considérant que *Raymond Chabot Grant Thornton* S.E.N.C.R.L., comptables agréés, qui a agi en tant qu'auditeurs auprès de la MRC de Memphrémagog pour l'année 2017, a signifié sa volonté de continuer d'agir à ce titre pour la MRC pour l'année 2018;

Considérant que les membres du conseil d'administration et la permanence se sont montrés satisfaits des travaux de vérification effectués par *RCGT*;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU ET RÉSOLU

344-18

De retenir les services de *Raymond Chabot Grant Thornton* S.E.N.C.R.L., comptables agréés, à titre d'auditeurs de la MRC de Memphrémagog pour l'année 2018, pour des honoraires de 11 550 \$, taxes en sus.

ADOPTÉ

AMENDE / FOSSE BROADBENT

La secrétaire-trésorière adjointe résume le dossier, puis informe les membres que la MRC doit payer une amende de 19 472\$ suite à sa mise en infraction par le MDDELCC. Les membres contestent la responsabilité de la MRC dans ce dossier, et conviennent de payer les frais réclamés par le ministère de la Justice, mais de transmettre une lettre pour rappeler les faits et expliquer la position de la MRC dans ce dossier.

EMBAUCHE TECHNICIENNE COMPTABLE

La secrétaire-trésorière adjointe informe les membres que le processus de sélection pour l'embauche d'une technicienne comptable est finalisé. Puis,

Considérant que le poste de secrétaire-comptable a été laissé vacant suite au départ de Mme Sophie Parent, le 18 avril 2018;

Considérant que suite à son départ, les besoins ont été réévalués;

Considérant que les transactions comptables sont de plus en plus nombreuses et complexes;

Considérant que suite à cette analyse, le poste de secrétaire-comptable a été remplacé par un poste de technicienne comptable;

Considérant que, suite au mandat confié à BrioRH, des candidats ont été rencontrés afin d'évaluer leurs aptitudes et leurs compétences relativement aux tâches inhérentes au poste de technicienne comptable;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ ET RÉSOLU

De procéder à l'embauche de Mme Guylaine Corriveau, à titre de technicienne comptable en remplacement de Mme Sophie Parent, secrétaire-comptable à compter du 28 août 2018. Les conditions de travail de Mme Corriveau sont celles figurant à la politique salariale (classe D, échelon Accueil) et au manuel de l'employé de la MRC.

ADOPTÉ

MANUEL DES EMPLOYÉS

Considérant que le manuel de l'employé n'avait pas été mis à jour depuis 2015;

Considérant que des modifications mineures s'imposaient;

Considérant que les membres du conseil d'administration se montrent favorables au contenu du manuel, suite aux correctifs effectués;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN ET RÉSOLU

D'adopter la nouvelle version du manuel de l'employé de la MRC Memphrémagog datée du 1^{er} janvier 2018.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE

Demande d'appui

345-18

346-18

 Municipalité de Lac-Supérieur (rés. 2018-08-300) : Outils de contrôle des usages de résidences de tourisme

Les membres du comité ne jugent pas opportun d'y donner suite, mais suggèrent que cette demande d'appui soit soumise pour appréciation lors de la prochaine séance du conseil.

Résolutions

Canton d'Orford (rés. 2018-08-254) : Avis sur le projet de règlement #2673-2018 modifiant le règlement de zonage de la Ville de Magog

MRC du Granit (rés. 2018-121) : Révision de la compensation tenant lieu de taxes pour les terres publiques

MRC de Drummond : Révision des modalités du programme sur la taxe sur l'essence et contribution du Québec

Divers

Corridor appalachien: Rapport d'activités 2017-2018

ATELIER DE TRAVAIL

Les membres conviennent d'organiser les ateliers de travail suivants : 18 septembre 2018 :

15h00 Espèces exotiques envahissantes, par Jérémie Isabelle et Alexandra Roy

15h30 Programme infrastructure Canada, par Amélie Cantin (bureau de Denis

Paradis)

16h00 Marijuana et santé publique, par Dr Mélissa Généreux du CIUSS de

l'Estrie - CHUS

COMMUNICATIONS

Formation sur les relations avec les médias

Mme Roy rappelle qu'une formation avait été offerte au printemps dernier par Annie Fernandez. Il avait alors été convenu d'organiser une deuxième formation à l'automne. Les membres conviennent de sonder l'intérêt des membres du conseil lors de la prochaine réunion.

DIVERS

Date des élections municipales

L'Union des municipalités du Québec a demandé au gouvernement de reporter les élections municipales au printemps. Le préfet souhaite connaître l'opinion de ses collègues sur la question. Il semble que le meilleur moment serait la mi-septembre, notamment en raison de l'échéancier pour préparer les prévisions budgétaires.

Le préfet mentionne qu'une rencontre a récemment eu lieu pour discuter de la possibilité de revoir les limites administratives de l'Estrie, afin d'inclure les MRC de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi.

Formation PÉPINES

La secrétaire-trésorière adjointe présente une proposition de formation sur l'égalité entre les genres. Les membres conviennent de sonder l'intérêt des membres du conseil lors de la prochaine réunion. Il serait souhaitable que la mairesse de Bolton-Est, Mme Joan Westland-Eby, qui siège au comité PÉPINES, présente un bref rapport d'activités lors des réunions mensuelles du conseil.

Mme Camiré mentionne qu'une politique pour encadrer la traduction des documents touristiques est en préparation.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

DOSSIERS ÉCONOMIQUES

VOLET TOURISME

Rapport d'activités

La conseillère Vicki-May Hamm mentionne que le Service du développement économique de la MRC accompagne les promoteurs du projet touristique *Mortem Elfas* qui pourrait voir le jour à Eastman. Si le financement est accordé par les partenaires crédibles, le projet pourrait être admissible à une subvention de 20 000 \$ provenant du fonds sur les innovations touristiques de la MRC de Memphrémagog.

Dossier Vélo

Madame Desautels revient sur les différents éléments de la campagne de sensibilisation qui a eu lieu cet été concernant la sécurité à vélo. Elle soulève l'excellente collaboration de la SQ et de la Régie de police Memphrémagog.

Une demande d'aide financière sera déposée par la Régie Massawippi au Fonds de développement de l'offre touristique de Tourisme Cantons-de-l'Est pour le projet de navette sur le lac Massawippi.

VOLET ÉCONOMIQUE

Rapport d'activités

La conseillère Vicki-May Hamm dépose et présente le rapport d'activités. Officiellement, Inno-Centre accompagnera deux entreprises de la région dans leur processus d'accélération. Il s'agit de la *Microbrasserie La Memphré* et le *Centre de design d'intérieur Vision d'ici*. Chacune de ces entreprises pourrait recevoir une aide financière pouvant atteindre 10 000 \$ provenant de la MRC de Memphrémagog. Elles contribueront également pour le même montant dans le cadre du programme offert par Inno-Centre. Au cours des prochaines semaines, une série de rencontres de travail sont prévues pour structurer la démarche et démarrer le projet Pôle innovation Estrie. Dans le cadre des projets du FARR, la TME souhaite obtenir une étude sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces pour les divers secteurs économiques de l'Estrie. Une entente avec la Faculté de l'économie de l'Université de Sherbrooke est sur le point de se conclure.

Recommandations du CIC / Entérinement

Aucun dossier n'est discuté.

DOSSIERS CULTURELS

Rapport d'activités

La prochaine rencontre du comité culturel aura lieu le 11 septembre. Les demandes de financement reçues dans le cadre de l'appel de projets du Programme de soutien financier aux initiatives locales seront étudiées. Des recommandations seront présentées lors de la prochaine rencontre du conseil.

<u>Dossiers Fonds de développement des territoires</u> (RURALITÉ)

Rapport d'activités

Aucun sujet n'est discuté.

TRANSPORT COLLECTIF

Rapport d'activités

Aucun sujet n'est discuté.

Appui à un dépôt de projet au PADTC

Considérant que le logiciel actuel de transport (Parcours) a été conçu pour assurer la répartition du transport adapté et qu'il ne répond plus aux besoins en matière de transport de personnes et d'interconnexion, notamment en ce qui a trait à l'autorépartition, l'optimisation des routes, la modernisation des modes de paiement, la gestion en ligne des réservations, la géolocalisation des véhicules en temps réel, les rapports statistiques, etc.;

Considérant que le ministère du Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec offre, par le biais du Programme d'aide au développement du transport collectif, le financement d'initiatives qui visent à favoriser l'interconnexion des services de transport collectif régionaux;

Considérant que ce financement couvre 75 % des dépenses admissibles du projet jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par MRC participante;

Considérant que la MRC du Haut-St-François propose de préparer et déposer une demande d'aide financière pour un projet régional d'amélioration de la mise en réseau et de l'interconnexion des services;

Considérant que trois autres MRC ont déjà confirmé leur participation au projet, soit les MRC du Haut-St-François, de Coaticook et de Brome-Missisquoi, et que d'autres sont en voie de le faire;

Considérant que la MRC de Memphrémagog tirerait plusieurs bénéfices d'un tel projet et qu'elle est admissible à la subvention offerte par le MTQ, le cas échéant;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM 347-18 ET RÉSOLU

De confirmer l'appui de la MRC de Memphrémagog, en tant qu'organisme mandataire du service de transport, à la démarche de la MRC du Haut-St-François;

De confirmer une contribution financière d'un maximum de 25 000 \$, prise à même les surplus associés au service de transport de la MRC;

D'autoriser le secrétaire-trésorier à signer une entente entre la MRC de Memphrémagog et la MRC du Haut-St-François pour le partage de la subvention, le cas échéant.

ADOPTÉ

Mme Hamm propose de solliciter l'expertise de Magog Technopole pour le développement d'un tel logiciel.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Rapport d'activités

Aucun sujet n'est discuté.

AFFA	IRES	NOU	VEL	LES
------	------	-----	-----	-----

PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

La prochaine séance est prévue pour le mercredi 3 octobre 2018 à 8 h 30.

LEVÉE DE LA SÉA	NCE			
Le conseiller Martin Primeau propose la levée de la session.				
Secrétaire-trésorier	Préfet			